

L'Union des Cantons de l'Est

Zéph. NAULT, Imprimeur.

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

L. R. LAVERGNE, Directeur

42^{ème} ANNÉE.

ARTHABASKA, 2 OCTOBRE 1908.

No 42

L'Union des Cantons de l'Est

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ LE VENDREDI

PAR

LA CIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE

PROPRIÉTAIRE

ABONNEMENT

\$1.00 par an.—50 par semestre ;
nécessairement d'avance.

ANNONCES

1re insertion, la ligne..... 30 centimes
Insertions subséquentes..... 20 "
Baptêmes, Mariages et Sépultures... 25 "
Gratis pour les abonnés.

Toute publication personnelle ou intéressée
rapports d'institution financières ou autres
seront insérées comme annonces, à 10 centimes
la ligne.

FEUILLETON DU 2 OCTOBRE 1908

LÉONIE

MONTBREUSE

No 25 XXVIII

—Je le suis un peu, répondis-je.
—L'œuvre enfant! répliqua-t-il en m'embrassant, elle a le contre-coup de tous les maux de ses amies; j'étais bien sûr que l'attaque de nerfs de ma sœur et l'indisposition de Susette dérangeraient sa santé, mais je ne veux pas qu'elle s'inquiète plus longtemps de ces petits événements. Elle doit bien quelque intérêt aussi à moi repos. et je suis plus malade que tous le monde, moi, quand je crains pour ma Léonie.
—Cet excès de bonté augmenta mes regrets et je me dis, en détournant les yeux pour lui cacher mes larmes,
—Malheureux père, j'ai détruit ton bonheur en ne te laissant pas l'arbitre du mien.

XXIV

Je me crois dispensée de tracasser ici toutes les réflexions qui occupent mon esprit pendant ce déjeuner où chacun s'efforçait de paraître gai et méditait intérieurement sur un sujet triste. On devinait plus facilement que je ne saurais l'exprimer ce que l'aveu d'Edmond m'avait causé de plaisir et de peine.

Je sentais bien qu'un moment plus tard, j'aurais eu le tort de lui apprendre à quel point j'étais sensible à son amour; je me félicitais d'y avoir échappé, et pourtant j'aurais voulu qu'il devinât mon cœur. Je ne pouvais plus me tromper sur mes sentiments.

Celui que m'inspirait Edmond n'avait rien de commun avec cette folie passion que je reconnaisais bien d'être le fruit d'un amour-propre exalté par la flatterie, irrité par les obstacles; avec cette passion enfin, dont l'ardeur tenait tout du prestige, et qui devait s'éteindre au premier tort qui détruirait l'enchantement.

Plongée dans une rêverie profonde, je paraissais tellement accablée que ma tante s'en inquiéta et m'assomma de questions auxquelles je répondis fort mal. Mon père eut pitié de mon supplice, et mit tous ses soins à me distraire de la tristesse à laquelle il me voyait livrée. Alfred lui-même oublia sa bouderie; il vint me parler avec intérêt de l'état de langueur où je me laissais aller.

Reprenant votre colère, Léonie, me dit-il, je la supporte mieux que votre tristesse.

Edmond tenta plusieurs fois de m'adresser la parole, mais elle expira sur ses lèvres, et ses yeux semblaient ne dire:

—Qu'ajouterais-je à ce que vous savez!
Cette vie de contrainte ne pouvait convenir à l'activité d'Alfred; la présence de mon père le gênait au dernier point, et l'on remarquait qu'il ne cherchait qu'à l'inviter; mais cela n'était pas toujours possible.

Au fait, sa position était vraiment pénible. Edmond excepté, Alfred avait des torts envers chacun de nous, et de plus sages que lui n'aurait peut-être pas en le courage de rester de bonne grâce au milieu d'une société de gens qui n'avaient que des reproches à faire. D'ailleurs, il ne concevait rien

à la manière sérieuse dont on traitait ce qu'il appelait ses folies, et trouvait fort ridicule qu'on ne les oubliât pas aussi vite qu'il savait les faire. Ennuyé de ne faire que des visages tristes ou sérieux, il nous quitta aussitôt qu'il le put sans être trop impoli, et s'en fut chez madame d'Aimery implorer la gaieté de madame de Rosbel contre l'ennui qui l'accablait à Montbreuse.

Madame de Rosbel avait trop de finesse pour ne pas deviner à quoi elle devait le retour d'Alfred auprès d'elle, mais sa vanité y trouvait trop son compte pour le mal accueillir. Enlever un amant à une jeune rivale, désespérer la passion naissante de M. de Frémur, déconcerter la sévérité de M. de Montbreuse, étaient trois choses bien divertissantes pour l'imagination de madame de Rosbel. Ma tante, se trouvant tout à fait rétablie, nous déclara qu'elle voulait sortir de son lit, aller se promener, et jeter par la fenêtre les potions du docteur.

Alors chacun se sépara: Edmond parla de l'obligation où il était de passer la soirée avec sa tante, pour remplacer le curé qui faisait ordinairement son piquet. Je devinais, à ce prétexte, qu'il éprouvait, autant que moi, le besoin d'être seul, et je le plaignais d'ignorer le regret qu'allait me causer son absence.

Après m'être enfermée chez moi pour écrire à mon Eugénie tous les nouveaux chagrins dont j'étais tourmentée, je me rendis auprès de Susette. Elle était plus calme; mais à la vue des larmes dont mes yeux montraient encore les traces, elle se désolait, en s'accusant d'être la cause de mes peines.

Je lui répétai vainement qu'elle n'était pour rien dans l'accès de tristesse qui s'était tout à coup emparé de moi en m'écrivant à mon amie; la pauvre enfant ne voulait pas me croire.

Pendant que j'écrivais plusieurs petits mensonges pour la persuader de cette vérité, j'aperçus deux gros sacs clefs accrochés à la cheminée de sa chambre, dont l'une avait une étiquette, avec ces mots: *Clefs du jardin de madame la Comtesse.*

Je m'en emparai, et Susette me dit:
—Ah! mademoiselle, il est bien défendu à mon père de prêter cette clef.

Je la rappellerai ce soir, chère Léonie; tâchez qu'Étienne ignore que je l'ai prise; c'est une grâce que mon amitié vous demande.

—Je ne saurais vous rien refuser; mais qu'irez-vous faire auprès de ce tombeau? pleurer, ajouter encore à votre tristesse par de douloureux souvenirs! Éloignez-vous plutôt de ce lieu de regret.

Sans écouter cette cet avis, j'en brassai Susette, et je m'enfuis dans le parc.

Un tremblement affreux me saisit quand j'ouvris la grille qui séparait ce séjour de douleur de celui qu'habitait ordinairement l'indifférence ou la joie. Je marchai longtemps dans les bosquets avant d'oser m'approcher du monument où reposait ma mère; un sentiment ému et religieux s'empara de mon âme; les yeux fixés sur la pierre qui portait l'une funéraire; j'y lus cette inscription:

MALHEUREUX JULES!

—Et malheureuse Léonie!
M'écriai-je, en tombant à genoux sur les marches de ce tombeau que je baignai de mes larmes.

En ce moment, j'entendis marcher près de moi, et je vis mon père, ce malheureux Jules, pâle, l'air égaré et s'esouvenant à peine. Je volai dans ses bras; il me serra contre son cœur, et nous restâmes longtemps sans pouvoir proférer une seule parole.

Mon père rompit enfin le silence, et dit en montrant le tombeau:

—Que l'exemple de sa mort te sauve au moins de ton supplice. J'aurais voulu te cacher ses malheurs, te laisser ignorer l'insensé qui les causes, mais j'ai bien mérité, par mes regrets et mon repentir, le pardon de ma fille; c'est moi qui t'ai privée du plus doux appui qui soit au monde; c'est moi dont la légèreté blessa mortellement le cœur le plus tendre et le plus passionné; c'est moi qui détruisit le charme de ma vie, et c'est à moi, mon enfant, à t'apprendre comment, sans me croire coupable, j'ai conduit au tombeau la femme la plus adorable.

Demain, tu trouveras sur ce marbre le récit des malheurs de ta mère, et la cause du chagrin déchirant qui opprèssera éternellement mon cœur.

(A suivre)

Listes des Prix

Exposition du comté d'Arthabaska

1908

CHEVAUX

JUGES

Joseph, Vallée, Plessisville
Joseph Tourigny, Plessisville
Ormidas Caron, Plessisville

Etalon, 4 ans et au-dessus. 1er prix: L. N. Boisclair.

Chevaux légers simples, 1er prix: J.-B. Fortier, 2e B. Charest, 3e Cyr Roux.

Chevaux de trait simples. 1er prix: Paul Tourigny, 2e L. N. Boisclair, 3e Nap. Fortier.

Span de chevaux de trait. 1er prix: L. O. Pepin et fils, 2e P. N. Morin.

Span de chevaux légers. 1er prix: Nap. Pouliot, 2e D. Luneau

Etalons de 3 ans. 1er prix: Luc Croteau, 2e P. Thibaut, 3e Maj. Dumas.

Etalons de 2 ans. 1er prix: Ernest Gagnon, 2e Ferd. Laine, 3e Aimé Gouin.

Juments poulinières avec poulains et pouliches. 1er prix: Henri Létourneau, 2e David Verville, 3e Lucien Croteau, 4e F.-X. Labbé.

Poulains hongres de 3 ans. 1er prix: Jos. Boutet, 2e Alfred L'Heureux, 3e Arthur Blanchet.

Pouliches de 3 ans. 1er prix: Moïse Leblanc, 2e George Bergeron, 3e R. Côté.

Poulains de 2 ans. 1er prix: Théo. Angers.

Pouliches de 2 ans. 1er prix: Henri Létourneau, 2e Jules Landry, 3e S. Nault.

Poulains et pouliches d'un an. 1er prix: Paul Tourigny, 2e Henri Létourneau, 3e Jos. P. Pépin, 4e Ferd. Bécotte.

CHEVAUX ENREGISTRÉS

Etalons de 4 ans et au-dessus. 1er prix: Ed. Juneau, 2e John Genest, 3e P. Tourigny, 4e A. L'Heureux.

Juments poulinières avec poulains et pouliches. 1er prix: P. Tourigny, 2e Joseph Leblanc.

BÊTES A CORNES

Juges: J. B. Vallée, Plessisville; Moïse Vigneau, Ste Sophie; Joseph Lehoulier, Ham Nord.

Taureaux de 2 ans enregistrés. 1er prix: William Walsh, 2e D. Williams, 3e Aimé Gouin.

Taureaux d'un an enregistrés. 1er prix: Ernest Croteau.

Taureaux de l'année enregistrés. 1er prix: D. Williams, 2e E. Croteau.

Vaches à lait de 4 ans et au-dessus. 1er prix: Chs. Boutet, 2e C. Roux, 3e R. Boilard, 4e H. Laroche, Ed. Pouliot.

Vaches à lait de 3 ans. 1er prix: Ch. Boutet, 2e Ed. Pouliot, 3e R. Côté.

Génisses de 2 ans. 1er prix: D. Williams, 2e A. Houde, 3e C. Roux.

Génisses de l'année. 1er prix: H. Létourneau, 2e R. Boilard, 3e Ed. Pouliot.

Génisse de 1 an. 1er prix: D. Williams, 2e Nap. Pouliot, 3e A. Houde.

Paire de bœufs de travail de 5 ans et au-dessus. 1er prix: Ed. Ramsay, 2e C. Thérien, 3e S. Laroche.

Paire de bœuf de travail de 4 ans. 1er prix: J. Trottier.

Paire de bœuf de travail de 3 ans. 1er prix: O. Guilmet, 2e H. Létourneau, 3e Henry Bernard.

Paire de bœufs de travail de 2 ans. 1er prix: D. Williams, 2e Ed. Pouliot.

Paire de bœuf de travail d'un an. 1er prix: D. Williams, 2e H. Létourneau, 3e Ed. Pouliot.

BETAIL CANADIEN ENREGISTRÉ

Taureau d'un an. 1er prix: Ls. Archambault.

Vaches à lait de 4 ans et au-dessus. 1er prix: Jos. Boutet, 2e Chs. Boutet, 3e Ls. Archambault.

Vaches à lait de 3 ans. 1er prix: Jos. Boutet, 2e Chs. Boutet.

Génisse de l'année. 1er prix: Ls. Archambault.

VACHES & GÉNISSES ENREGIS. TRÈS AUTRES QUE CANADIENNES

Vaches à lait de 4 ans et au-dessus. 1er prix: Fred. Paris, 2e R. Côté, 3e D. Williams, 4e J. B. Ouellet, 5e Dan. Sullivan, 6e Jos. McKeag.

Vaches à lait de 3 ans. 1er prix: E. Croteau, 2e D. Williams.

Génisse d'un an. 1er prix: D. Williams.

Génisses de l'année. 1er prix: Jos. McKeag, 2e D. Williams, 3e E. Croteau.

MOUTONS COCHONS & VO. LAÏLLES

Juges: Edouard Lafontaine, Plessisville; Louis Toupin, N.-D. de Ham; Pierre Tardif, Kingsley Falls; Victor Fortier, Ottawa.

(Pour Vélailles)

Verrats de race pure au-dessus d'un an enregistrés. 1er prix: F. X. Labbé, 2e Jos. Boutet.

Verrats de race pure au-dessus d'un an enregistrés. 1er prix: Alp. Levasseur, 2e Ferd. Mailhot, 3e John Genest.

Truies au-dessus d'un an. 1er prix: Jos. Trottier, 2e P. N. Morin, 3e Ed. Juneau.

Truies au-dessus d'un an. 1er prix: Ed. Juneau, 2e Henry Bernard, 3e Siméon Laroche.

Truies au-dessus d'un an enregistrées. 1er prix: Goe. Boulanger, 2e Ed. Provencher, 3e Hervé Beaudet.

Truies au-dessus d'un an. 1er prix: Jos. Boutet, 2e Chs. Boutet, 3e Hervé Beaudet.

Béliers de 2 ans et au-dessus enregistrés. 1er prix: Jos. Trottier, 2e Jos. Boutet.

Béliers d'un an enregistrés. 1er prix: Trofé Brisson, 2e Ed. Provencher, 3e Goe. Talbot, 4e Aimé Gouin.

Béliers de l'année enregistrés. 1er prix: T. Brisson, 2e Evariste Talbot, 3e John Genest, 4e Aimé Gouin.

Brebis de 2 ans et au-dessus. 1er prix: T. Brisson, 2e Henri Létourneau, 3e Thos. Demers, 4e Ludger Pepin, 5e Aimé Gouin.

Brebis d'un an. 1er prix: Henri Létourneau, 2e Thos. Demers, 3e T. Brisson, 4e Ludger Pepin, 5e Aimé Gouin.

Agnelles de l'année. 1er prix: Isidore Létourneau, 2e Henri Létourneau, 3e Ed. Juneau, 4e Ludger Pepin.

Brebis de 2 ans et au-dessus enregistrées. 1er prix: T. Brisson, 2e Jos. Boutet, 3e Goe. Talbot, 4e Aimé Gouin.

Brebis d'un an enregistrées. 1er prix: Chs. Boutet, 2e Jos. Boutet, 3e Ludger Pepin, 4e Goe. Talbot.

Agnelles de l'année enregistrées. 1er prix: Ed. Provencher, 2e Ludger Pepin, 3e Chs. Boutet, 4e Jos. Trottier.

Un coq et une poule. 1er prix: Rosaire Côté, 2e Chs. Boutet, 3e Ed. Girard.

Un coq d'inde et une dinde. 1er prix: Nath. Blanchet, 2e Rosaire Côté.

Un canard et une canne. 1er prix: Isidore Létourneau.

Un oie et une canne. 1er prix: Nath. Blanchet, 2e Chs. Boutet.

PRODUITS DE LA FERME

Juges: James Vigneau, Ste-Sophie; Samuel Dion, Kingsley Falls; Denis Bergeron, Ste-Sophie; Elie Bourbeau; pour le beurre et fromage.

Beurre en tinette de 25 livres. 1er prix: H. Létourneau, 2e Clovis Desrocher, 3e F. Dumont, 4e Ferd. Laine.

Beurre de buanderie en boîtes de 56 lbs. 1er prix: L. Perrault.

Fromage en meules de 60 lbs. 1er prix: Adélar Labbé, 2e Lazare Laroche, 3e Ed. Pellerin, 4e Ed. Desjardins, 5e Alfred Houle, 6e Jos Grégoire, 7e Alb. Desjardins.

Sucre d'étable 12 lbs. 1er prix, Henri Bouffard, 2e Ed. Provencher, 3e R. Côté.

Blé. 1er prix: N. Blanchet, 2e Omer Desrochers, 3e Ludger Pepin.

Avoine 1 minot. 1er prix: Ludger Pepin, 2e prix: Evariste Talbot, 3e J. J. Hamel.

Orge 1 minot. 1er prix: Ludger Pepin, 2e N. Blanchet, 3e Omer Desrochers.

Sarrasin 1 minot. 1er prix: Pat McEwen, 2e Henri Létourneau, 3e J. J. Hamel.

Pomme fameuse 1 minot. 1er prix: Nap. Laroche.

Pommes, autres sorte 1 minot. 1er prix: Eusébe Morin, 2e Xavier Talbot, 3e Emile Kirouac.

Patates Early-Ros: 1 minot. 1er prix: Ludger Pepin, 2e Ev. Talbot, 3e J. J. Hamel.

Patates autres sortes, 1 minot. 1er prix: Wm. Walsh, 2e Ev. Talbot, 3e Félix Dumont.

Carottes 1 minot. 1er prix: D. Williams, 2e P. Picher, 3e J. J. Hamel.

Betteraves de table, 1 minot. 1er prix: P. Picher, 2e Chs. Boutet, 3e Frs Pothier.

Navets 1 minot. 1er prix: P. Picher, 2e Frs Belliveau, 3e Jos Bou-

let.

Fèves blanches 1/2 minot. 1er prix: Henry Bernard, 2e Olivier Leclerc, 3e O. Guilmette.

Blé d'Inde en épi 1 minot. 1er prix: Ls. Archambault, 2e P. McEny, 3e Ev. Talbot.

Oignons 1/2 minot. 1er prix: P. Picher, 2e R. Côté, 3e S. Roux.

Graine de mil 1/2 minot. 1er prix: Johnny Laine, 2e Nap. Laroche, 3e Ferd. Laine.

Choux, 5 pommes. 1er prix: P. Picher, 2e F. Dumont, 3e Am. Houde.

Batteraves à vache. 1er prix: P. Picher, 2e Jos Boutet.

Graine de lin 1/2 minot. 1er prix: Omer Desroches, 2e Alb. Gendreau, 3e Maj. Dumas.

Miel en gâteau. 1er prix: Jos. Angers fils, 2e Jos Verville, 3e Aimé Gouin.

Raison. 5 lbs 1er prix: Jos. Verville.

Citrouille. 1er prix: P. Picher, 2e P. Baril, 3e Jos Verville.

Sirop d'érable (1 bouteille). 1er prix: Ed. Provencher, 2e Isidore Létourneau, 3e Alfred Thérien.

MANUFACTURES DOMESTIQUES

Juges: J. Alfred Savoie Plessisville, Ed. J. Morrill Danville, Mme J. B. Vallée Plessisville.

19 verges étoffe foulée pure laine. (grosse étoffe) 1er prix: Jos Angers fils, 2e Jos Boutet, 3e A. Houde.

10 verges tweed pure laine. 1er prix: Jos Boutet, 2e Jos Trottier, 3e Frs Trottier.

10 vgs flanelle pure laine. 1er prix: Jos Angers fils, 2e Aimé Gouin, 3e Theo. Angers.

10 vgs étoffe à robe pure laine. 1er prix: Goe. Boulanger, 2e Jos. Trottier, 4e Ed. Talbot.

10 vgs toile neuve du pays. 1er prix: Jos. Houde, 2e Ls. Archambault, 3e Rosine Côté.

1 paire de couvertes pure laines. 1er prix: Ed. Talbot, 2e Henri Létourneau 3e Alf. Paris.

Couvrepieds pure laine. 1er prix: Ls. Archambault, 2e Alb. Gendreau.

Couvrepieds autres sortes. 1er prix: Chs Verville, 2e Goe. Boulanger, 3e David Verville.

Collets coleretto ou capot en laine, imitation de mouton de Perse. 1er prix: Hercule Laroche 2e Jos. P. Pepin, 3e Nap. Laroche.

10 vgs catalogue pour lits, faite au métier. 1er prix: Ferd. Laine, 2e Johnny Laine.

Bas de laine faits à la main. 1er prix: Jos. Leblanc, 3e Nap. Paquin.

Mitaines de laine faites à la main. 1er prix: Ed. Provencher, 2e Goe. Boulanger.

Connaissances Utiles

Cosmétique pour la peau

Mélanger un jaune d'œuf avec du beurre non salé, de la grosseur d'une demi-noix; se frictionner soir et matin le visage et les mains avec cette pommade. La peau deviendra fraîche et lisse.

Bains de pieds

Les bains de pieds chauds servent à attirer le sang aux pieds. On y recour souvent pour les enfants. Si ceux-ci ont, au début d'un catarrhe, les pieds glacés et la tête brûlante, il faut, avant de les coucher, leur donner un bain de pieds à 28 degrés.

Remède contre les maux de gorge

Sucer un petit morceau de citron dont on a enlevé l'écorce.

Se gargariser avec de l'alun ou du biclorure de potasse, à raison d'une demi-cuillerée de sel dans un verre d'eau tiède. Une cuillerée de glycérine pour un litre d'eau tiède compose aussi un bon gargarisme. La meilleure manière de se gargariser est celle qui consiste à faire ressortir par le nez l'eau introduite dans la gorge. Si l'on ne réussit pas, on peut aussi aspirer l'eau par le nez et la cracher.

Pour empêcher les mouches de salir les œures

Pendant la saison chaude, surtout à la campagne, les cadres les suspensions, tous les objets dorés sont piqués par les mouches. On s'ingénie parfois à les garantir en les enveloppant d'une étoffe de gaze gommée d'un effet plutôt disgracieux.

Voici un autre moyen très simple de les mettre à l'abri de l'inconvenance des insectes.

On fait bouillir trois ou quatre oignons dans un demi-pinte d'eau, et l'on se sert de cette décoction pour enduire, à l'aide d'une brosse douce, de cadres ou objets à préserver.

Cette dissolution ne les altère

Demandez le Catalogue No 16

Notre splendide catalogue No 16 de l'automne et l'hiver 1908-09 est maintenant prêt pour distribution. Ce livre de 120 pages contient des milliers de gravures artistiques. Ces dernières sont en plus grand nombre et beaucoup plus grandes que jamais auparavant. Elles sortent des ateliers les mieux réputés du pays où l'on n'emploie que des maîtres dans cet art. Les modes des prochaines saisons de l'automne et de l'hiver y sont décrites d'une manière habile.

Fourrures de Paquet

Les premières pages du catalogue sont consacrées à la description des fourrures à la mode. Inutile d'ajouter que notre assortiment est le plus beau et le plus considérable de tout le Canada, sans exception. Nos fourrures sont préparées à notre propre manufacture qui est plus vaste de tout le pays et la seule de toute l'Amérique où l'on voit tous les procédés qui d'une peau verte font un splendide vêtement de fourrures. Nous employons de 500 à 1000 ouvriers les plus compétents toute l'année.

Nos affaires ont tellement augmenté depuis quelque temps que notre manufacture est en ce moment le plus considérable que l'on puisse trouver dans tout le Dominion.

Nous sommes en position de vous faire économiser beaucoup d'argent sur vos achats de fourrures.

Ecrivez-nous donc sans retard pour avoir notre catalogue No 16 et en faisant votre demande veuillez mentionner ce journal.

LA COMPAGNIE PAQUET

DIVISION DU DETAIL

<

SIR WILFRID LAURIER A PLESSSIVILLE, P. Q. JEUDI, 8 OCTOBRE

Sir Wilfrid Laurier y adressera la parole le jeudi 8 octobre à 2 hrs P. M. Les électeurs d'Arthabaska et de Mégantic apprendront avec plaisir que Sir Wilfrid Laurier parlera à une grande assemblée à Plessisville, le

Déclarations de l'abbé A. de Courval et d'un hôtelier de la Beauce

Pas n'est besoin de vous dire que le candidat de Courval a lancé une seconde circulaire à propos de sa disparition en 1904.

Vous connaissez l'histoire : Il y a quatre ans, M. de Courval disparut durant six jours, en pleine lutte électorale, et quelques jours après, il venait à bout d'obtenir un télégramme d'un secrétaire de Sir Wilfrid lui demandant de résigner. Il n'attendait que cela, et avec hâte, pour offrir sa démission. Mais il fallait expliquer sa disparition. C'était plus difficile. M. de Courval appela à son secours quatre médecins, le docteur Rousseau, de Québec, le docteur Gastonguay, spécialiste des femmes et des enfants, qui demeure maintenant à Québec, le docteur Lassonde, de Drummondville, ami personnel de M. de Courval et M. le docteur Belleau, de cette ville.

Pendant un jour entier, les savants médecins cherchèrent dans leurs livres, avec tout l'ardeur que pouvait leur inspirer leur amitié pour M. de Courval, une drogue qui aurait pu le terrasser durant cinq jours et le sixième lui rappeler à temps qu'il devait être témoin à St-Joseph de Beauce, dans une cause. Enfin dernier effet merveilleux, le faire résigner quelques jours après.

M. de Courval, pour mieux impressionner la faculté, était arrivé à Arthabaska avec un habit, disait-il, qui n'était pas à lui, et dernier détail, de sa toilette, non moins mystérieux, il portait à son cou un mouchoir de femme ! Oui, pensez-y donc, un mouchoir de femme. Je n'ai pas besoin de vous dire que les quatre médecins se virent obligés de rincer dans leur barbe.

Enfin, après avoir relu tout ce que les auteurs les plus célèbres ont écrit sur les drogues et leurs effets, ils en vinrent à la conclusion :

1° Qu'il n'y a pas de drogue qui puisse agir sur un malade durant six jours, à moins que cet homme prit lui-même chaque jour la drogue en question.

2° Que M. de Courval avait absolument besoin d'un certificat quelconque qui pût l'excuser devant l'électorat.

3° Qu'il faisait valoir son amitié personnelle.

4° Qu'il ne leur demandait pas d'affirmer qu'il avait été réellement drogué, mais que d'après ses dires il avait dû souffrir d'amnésie, perte de mémoire pendant cinq jours.

5° Qu'un certificat semblable ne les engageait aucunement.

Enfin les dits médecins résolurent pour lui rendre service de lui donner un certificat qui disait, et d'après les dires de M. de Courval, mais non d'après eux ni d'après les auteurs, il avait dû souffrir d'amnésie, perte de mémoire pendant cinq jours.

Pas n'est besoin de vous dire que M. de Courval ne lut qu'une fois son fameux certificat avant de résigner.

Il fut la risée publique. Les électeurs comprennent que la drogue était une invention de M. Poulin de Courval.

Aujourd'hui, M. de Courval, se présente encore, et il a toujours son certificat ! Il fallait en sortir. Vite une autre circulaire.

Il publie son certificat. Il arrache à son frère, l'abbé Antonio de Courval une déclaration solennelle d'une part et à un hôtelier de St-Joseph de Beauce une autre déclaration solennelle d'autre part.

Malheureusement pour le public, le certificat se modifie avec les années sur les circulaires de M. de Courval, et les déclarations de l'abbé A. de Courval et de l'hôtelier de Beauce exigent quelques courtes explications.

Commençons par le certificat tel que lu le 24 octobre 1904. "Nous soussignés, médecins, certifions que d'après ses dires monsieur Louis Poulin de Courval a dû souffrir d'amnésie, perte de mémoire pendant cinq jours. Nous n'avons pu relever chez lui aucun signe d'une maladie spontanée capable d'expliquer cet accident.

En foi de quoi nous avons signé à Arthabaska ce 20 octobre 1904.

(Signé) ARTHUR ROUSSEAU, M. D.
" E. T. BELLEAU, M. D. L.
" D. A. LASSONDE, M. D.
" P. A. GASTONGUAY, M. D.

jeudi 8 octobre à 2 heures P. M. Il sera accompagné d'orateurs distingués.

Electeurs d'Arthabaska en foule à Plessisville.

(Signé) ARTHUR ROUSSEAU, M. D.
" E. T. BELLEAU, M. D. L.
" D. A. LASSONDE, M. D.
" P. A. GASTONGUAY, M. D.

Arthabaska, 21 octobre 1904. Prenons même ce dernier certificat ; les médecins ne disent pas encore, " il a eu perte de mémoire " mais " il aurait eu perte de mémoire " ils disent encore moins ; il a été drogué.

Ce n'est pas étonnant. Des médecins honnêtes n'auraient jamais donné un tel certificat. La déclaration solennelle de l'abbé Antonio de Courval ne prouve qu'une chose : C'est que l'assemblée de quatre médecins chez son cher frère l'a fortement inquiété. Il a cru que le cas était grave, il ne s'est pas aperçu que la docte faculté s'amusaît au dépens de son frère ou mieux à ses propres dépens.

Il y a le certificat de l'hôtelier de St-Joseph de Beauce qui n'a pas été étranger à faussé l'opinion de l'abbé de Courval.

Il écrit au curé en date du 31 juillet 1906, (vous voyez que M. le curé ne restait pas indifférent à l'élection de son frère qui ne devait avoir lieu que cette année), il écrit donc en 1906 qu'il a vu M. de Courval sous l'influence de drogue vers le 14 octobre 1904.

Qu'est-ce que ça prouve. Ça prouve que Louis Poulin de Courval s'est payé la tête de l'hôtelier avant de se payer celle de son cher frère. Voilà tout, puisque le 14 octobre 1904 M. de Courval parlait le matin à Stanfold et descendait à Québec dans l'après-midi.

"A prendre en sérieuse considération," continue l'innétable candidat, M. Lavergne et surtout M. J. E. Perrault ont l'audace de discuter le serment donné par un prêtre de notre religion. C'est acte constitue une infamie etc. etc.

Halte-là. D'abord, une déclaration solennelle n'est pas un serment, mais il en a la valeur devant la loi civile. C'est-à-dire que celui qui fait une déclaration solennelle et qui ne dit pas la vérité, sera puni comme s'il s'était juré s'il se fait pincer.

Peu importe. Mais puisque l'abbé A. de Courval a voulu se jeter en pâture au peuple pour sauver son frère, nous avons le droit de lui dire : Vous avez mal compris, les médecins en question. De plus nous avons les preuves que les médecins n'ont jamais dit autre chose que ce qu'ils ont signé, et ils n'ont signé que ceci :

"Au dire de M. de Courval, il aurait souffert d'amnésie pendant cinq jours." Or c'est différent que de dire : " M. de Courval a été drogué."

M. le docteur Gastonguay a déclaré à M. Armand Lavergne qui a pris la peine de le consulter sur le cas de M. de Courval. " Nous avons cherché tous les moyens possibles de lui donner un certificat qui le satisfaisait sans nous compromettre. Il n'a jamais été drogué de sa vie."

Maintenant, quand le docteur Belleau donnera une déclaration solennelle qu'il a dit à l'abbé de Courval que M. de Courval, candidat, a été réellement drogué, nous déposerons les armes sur ce sujet. Pour nous comme par le passé nous rendrons à Dieu ce qui appartient à Dieu, mais aussi à César ce qui appartient à César.

Juste-ça, ce n'est pas aux acolytes de M. de Courval à venir parler de notre sainte religion. C'est justement parce que notre sainte religion n'est pas en danger, et qu'il n'en est pas même question que M. l'abbé de Courval aurait mieux fait de garder ses déclarations solennelles, et de ne pas faire lever les épaules aux gens en le voyant venir faire exploiter notre religion par de vulgaires habileurs de husting.

L'infamie, M. L. P. de Courval, elle retombera sur vous. Vous avez abusé d'un prêtre qui se laisse plutôt guider par son cœur que par son intelligence. Voilà toute l'affaire.

Il lui sera beaucoup pardonné, tandis que vous, vous serez condamné par ces mêmes catholiques qui se chargent de vous donner votre dernier certificat le 26 octobre prochain.

Un défi

M. l'abbé de Courval prétend dans sa déclaration que les docteurs lui ont dit que son frère le candidat avait été drogué en 1904. Eh bien, nous le déclarons d'obtenir du docteur Belleau qui est un honnête homme et un bon docteur, une déclaration solennelle pour confirmer sa déclaration à lui, abbé Antonio de Courval. C'est précis n'est-ce pas !

OUVRIERS, LISEZ CECI

M. de Courval n'a rien à reprocher à M. Lavergne comme député, mais il est simplement aveuglé par sa haine et sa jalousie ; aussi ne peut-il parler bien longtemps aux électeurs. A peine cinq minutes ; mais fidèle à sa devise : mentez mentez, il en restera toujours quelque chose, il se proclame bien haut l'ami des ouvriers. Nous allons encore une fois démasquer cet homme. Non seulement il n'est pas un ami des ouvriers, mais il est un de leurs adversaires les plus acharnés.

Ce même M. de Courval qui se proclame l'ami des ouvriers foule aux pieds leurs droits les plus sacrés.

Tous savent qu'il n'y a pas d'injustice plus criante pour la classe ouvrière que lorsqu'un homme qui n'ayant aucune capacité entreprend un contrat pour une telle somme, et donne cette entreprise à un tiers en sous-contrat.

Il a donc gardé une grande partie des bénéfices sans avoir donné une parcelle de son travail, de ses études. Il donne à rabais à plus capable que lui de faire l'ouvrage qu'il a entrepris.

Et cet homme pour remplir son sous-contrat, comment pourrait-il y arriver ? D'abord, il y arrivera en travaillant beaucoup, et presque pour rien. Son talent, ses études, tout cela, seront usés pour faire vivre grassement et sans rien faire le premier entrepreneur.

Mais là n'est pas encore le mal le plus grand, l'injustice criante. L'injustice de cet homme consiste à mettre le pauvre entrepreneur dans la nécessité, s'il veut remplir son sous-contrat, de trancher sur les gages de ses ouvriers. Ce sont les ouvriers à la fin qui payeront ce profit du premier entrepreneur qui n'a eu que la peine de recevoir le contrat et de le faire remplir par le sous-contrat.

Eh bien, ouvriers, cet homme n'est un ennemi des ouvriers. S'il venait dire devant vous qu'il est votre ami, n'auriez-vous pas le droit de lui dire : Non, vous êtes notre pain en ami, vous nous arrachez le pain de la bouche. Et vous auriez raison ouvriers électeurs de Drummond et Arthabaska.

Louis Poulin de Courval est cet ennemi de votre classe. C'est avec le pain qu'il a arraché de votre poche qu'il paye aujourd'hui ces trois ou quatre jeunes salariés qui insultent un honnête homme, un député dévoué, et qui depuis onze ans ne cherche qu'à rendre service à ses électeurs.

Et je vais vous le prouver, que le candidat de Courval est votre ennemi. Depuis neuf ans, cet homme qui se réjouit d'avoir mis un jour la main à la cognée, vit à vos dépens. Depuis neuf ans cet homme à eu contrats sur contrats du gouvernement. Pensez-vous qu'il s'est contenté d'un profit raisonnable et qu'il a permis à la classe ouvrière d'avoir sa part dans ces entreprises publiques ? Non, je vais vous citer un exemple qui vous fera voir que vous avez été tout simplement exploité par lui.

Vers 1901 de Courval obtenait du gouvernement comme le plus bas soumissionnaire un contrat pour la construction d'une ligne télégraphique sur la côte Nord à \$125.00 du mille.

Si de Courval avait été un ami des ouvriers, il aurait rempli lui-même son contrat et leur aurait fait une part généreuse de ses immenses profits. Loin de là, il prit la triste alternative que tous les économistes déplorent et condamnent avec indignation, et donne à plus pauvre que lui, à l'ouvrier intègre et laborieux en sous contrat

M. Henri Jodoin, avocat, de cette ville, qui accompagnait M. Lavergne à Ste-Elizabeth et à St-Albert, parlait pour la première fois dans notre comté depuis qu'il est établi à Arthabaska. Il s'est montré un orateur de première force. M. Archambault qui a insulté les électeurs en les traitant de moutons et en attaquant Sir Wilfrid, et M. Marcil qui a attaqué le ministre des Postes, ont reçu de M. Jodoin une leçon dont ils se souviendront longtemps.

M. Jodoin a ouvert devant les électeurs ces sépulchres blanchis.

Tous les citoyens d'Arthabaska se sont fait un devoir de donner une preuve d'amitié à la classe ouvrière. Il n'y a que M. de Courval qui n'a pas un sou dans cette louable entreprise. Il a même fait son possible pour mettre des bâtons dans les roues.

C'est grâce à M. Lavergne et à quelques amis si la manufacture fait vivre aujourd'hui tant de familles ouvrière.

Ouvriers, réfléchissez un moment, et vous verrez que votre vrai ami est M. Lavergne et non M. de Courval.

M. de Courval aime mieux placer son argent sur une vaste ferme dans l'Ouest où il a fait transporter tout ce qu'il y a de plus précieux, et où avant longtemps, nous le croyons, il ira demeurer en se moquant des électeurs de Drummond et Arthabaska.

Il n'est pas juste que le clergé soit représenté par le curé de Ste-Eulalie ! Et encore moins, la Religion.

Cessez vos insultes envers le clergé et la Religion.

Il y a bien assez de votre frère qui s'est mis le doigt dans l'œil, ou pour mieux dire, les pieds dans les plats.

L'ami des Ouvriers !

M. de Courval, se proclame l'ami des ouvriers.

C'est pour cela qu'il n'a pas un seul sou dans la manufacture de meubles de cette ville, qui en fait vivre 70.

Enfin ! M. de Courval est venu à bout de convaincre un homme qu'il avait été drogué en 1904. C'est M. l'abbé Antonio Poulin de Courval, curé de Ste-Eulalie ? Celui-ci a été obligé de donner une déclaration solennelle pour prouver qu'il était bien le seul qui se faisait blaguer par le candidat Poulin de Courval.

Les électeurs se chargent de lui en donner un autre le 26 octobre prochain en votant pour un honnête homme M. Louis Lavergne.

Enfin !

Un défi

M. l'abbé de Courval prétend dans sa déclaration que les docteurs lui ont dit que son frère le candidat avait été drogué en 1904. Eh bien, nous le déclarons d'obtenir du docteur Belleau qui est un honnête homme et un bon docteur, une déclaration solennelle pour confirmer sa déclaration à lui, abbé Antonio de Courval. C'est précis n'est-ce pas !

l'ouvrage qu'il a entrepris lui-même. Et encore s'il s'était contenté d'un profit raisonnable il y aurait-il que demi mal, un dix, un quinze ou vingt pour cent.

Devinez la part du lion qu'il se garde de ce généreux ami des ouvriers ? Sur ces 125 piastres qu'il reçoit par mille, il en donne à M. Athanase Blanchet, de St-Rosaire, 50 piastres ! à savoir : cent cinquante pour cent de profits nets. Les prêteurs à taux élevés, en auraient honte.

Il a donc forcé M. Blanchet qui n'était pas riche à remplir un contrat avec peine et misère. Il l'a forcé à priver les ouvriers du salaire élevé que de Courval aurait pu leur payer lui-même en remplissant son contrat. Il a donc arraché aux ouvriers \$75.00 du mille, mais est-ce tout ?

Non, après avoir mis dans sa poche \$75. du mille, et il y en avait des milles à faire, il a même refusé de remplir son contrat. Consultez les dossiers du Greffe à Arthabaska. Vous verrez qu'un ouvrier M. Blanchet a été obligé de poursuivre M. de Courval pour l'obliger à remplir au moins les conditions de ce sous-contrat donné à vil prix.

Et qu'a-t-il plaidé cet ami des ouvriers ?

Je vous le donnerais en cent ! Vous ne le devineriez jamais. Cet homme n'a pas plaidé que M. Blanchet n'avait pas rempli son contrat. Non. Il a plaidé prescription de l'action !

Voilà.

Eh bien, les cours de justice de son pays, ont pris elles, la cause de l'ouvrier. Elles ont forcé M. de Courval à remplir au moins son contrat.

Est-ce suffisant ouvriers électeurs d'Arthabaska pour démasquer l'homme qui se prétend votre ami.

Est-ce suffisant pour vous mettre en garde de voter pour un homme qui ne cherche qu'une chose, être député pour avoir plus d'influence afin d'avoir plus de contrats, afin de mieux vous exploiter, afin de continuer à construire des lignes télégraphiques à \$125.00 du mille, et de les donner en sous contrat à \$50.00 du mille !

Et c'est cet homme qui n'a pas honte de reprocher à M. Lavergne de n'être pas riche comme lui, de ne pas avoir de château comme lui pour s'abriter, de fermes dans l'Ouest, pour aller passer l'été.

Si M. Lavergne n'est pas riche, c'est qu'il n'a pas fait servir son influence de député pour s'enrichir aux dépens des ouvriers.

Si M. Lavergne n'est pas riche, c'est qu'il a travaillé au jour le jour comme vous, ouvriers, pour gagner sa vie, et qu'il n'aurait jamais voulu accepter un contrat à 125.00 piastres du mille et de le donner à remplir à un ouvrier à 50.00 piastre du mille.

Enfin, c'est que M. Lavergne est un honnête homme.

Vous avez intérêt, ouvriers, à garder un député, qui après douze ans peut venir vous dire sans crainte d'être démenti que la politique ne l'a pas enrichi.

Vous avez intérêt à garder un député qui a pris son temps, non à recevoir des contrats sans les remplir tout en faisant de gros profits, mais à travailler humblement et à rendre service à tous ceux qui le lui demandent !

A l'avenir, quand M. de Courval vous parlera de son amitié pour vous électeurs-ouvriers, vous comprendrez, que son amitié consiste à vous arracher le pain de la bouche.

AU BON MARCHÉ !

OCTOBRE 3, 1908.

Beaucoup de nouvelles intéressantes CETTE SEMAINE !

- Le feu roule partout sur les Hastings comme dans la forêt.
- 300 pns. Souliers—Semelles en Cuir—Hausses en Tweed, 20c.
- LA NOUVELLE MAISON OUELLET, a fait son ouverture le jour de l'Exposition, grand succès.
- Elle offre en dédommagement au beau sexe, des Manteaux, des Jupes de Robe, des Matinées à 50 p. c. de Réduction
- Venez voir nos Etoffes à Costume et nos Beavers.
- L'ancien MAGASIN OUELLET à louer ; bon poste pour Restaurant, Barbier, Modiste, Tailleur, etc., etc.
- Grand assortiment de carrés de Tapis reversible.
- Jobs dans les Tweeds—75 p. c. de réduction.
- Tous ceux qui ont visité notre nouveau Magasin, sont retournés enchantés de notre installation, de nos Marchandises et de nos prix.
- Notre assortiment de Claques, de Parapluies, au complet.

En foule donc chez OUELLET !
... Toujours chez OUELLET.
ARTHABASKA.

OUVERTURE DES MODES D'AUTOMNE

GEO. SPENARD

Exposition de CHAPEAUX GARNIS

SAMEDI, 10 OCTOBRE 1908

Et les jours suivants.

2 ANS APRES !

M. l'abbé de Courval est venu à bout d'arracher à un petit hôtelier de la Beauce, le 31 juillet 1906, une déclaration qui dit qu'il a vu son infamiable frère le candidat Poulin de Courval, le 14 octobre 1904 sous l'influence de drogues à son hôtel.

Or le 14 octobre 1904, Poulin de Courval, frère de M. l'abbé A. de Courval parlait à Stanfold le matin, et l'après-midi prenait le train pour Québec.

Ceci montre à l'abbé de Courval qu'il aurait dû être un peu plus prudent avant de lancer dans le public une semblable déclaration.

ce n'est qu'en juillet 1906 que l'abbé de Courval arrache à son hôtelier cette déclaration.

Aux électeurs de juger.

Il a Choisi son Temps

M. l'abbé Antonio de Courval a profité de l'absence de son évêque pour se jeter dans la lutte électorale où il n'est pas plus question de la religion qu'il est question du Maroc.

Nous commençons à croire que le curé de Ste-Eulalie n'est pas si naïf qu'il voudrait le laisser croire aux électeurs avec ses déclarations solennelles.

Ça va Mal

M. de Courval s'aperçoit que son élection est perdue d'avance. A Ste-Elizabeth et à St-Albert il a fait passer sa rage sur les électeurs. Son copain Archambault, candidat perpétuel comme lui, a insulté grossièrement les électeurs de ce comté. Il les a traités de moutons. Avec Marsil, il a insulté Sir Wilfrid et le ministre des postes.

Ça va mal, décidément ça va mal !

La machine à écrire Oliver de Chicago Ill. en vente chez Ouellet Cet instrument est une merveille de siècle. Entrez la voir. Toujours chez Ouellet.

La Campagne Electorale

Rapport des Assemblées

Des assemblées ont eu lieu vendredi, à Ste-Hélène et à St-Norbert, dimanche à Victoriaville et à Arthabaska, mardi à Tingwick et hier à Ste-Elizabeth et à St-Albert. M. Louis Lavergne, candidat du gouvernement dans la présente lutte, et M. L. P. de Courval, y ont pris part avec leurs amis. Du côté de M. Louis Lavergne, ont parlé MM. Paul Tourigny, J. E. Girouard, Armand Lavergne, J. E. Perrault et Henri Jodoin, et du côté de M. de Courval étaient MM. Marcil et Dépoas, de Montréal, et John Walsh et Paul Beaudry. Les deux plus importantes assemblées ont eu lieu dimanche à Arthabaska et à Victoriaville. C'est l'assemblée de Victoriaville qui a été la plus nombreuse. Dans son discours M. de Courval a déclaré qu'il avait bâti des maisons à Arthabaska et à Victoriaville, mais il a oublié de dire que c'était avec l'argent des gros contrats qu'il a eus du gouvernement, local c'est-à-dire avec l'argent du peuple. Il félicite encore M. Lavergne des votes qu'il a donnés en Chambre et dit qu'il aurait voté de la même manière s'il avait été député. Mais alors, Grand Disparu, pourquoi vous présentez-vous contre M. Lavergne si ce dernier a bien rempli son mandat ?

A ces assemblées comme à celles qui ont eu lieu précédemment, les électeurs ont pu constater que M. de Courval et ses amis n'avaient absolument rien à reprocher à M. Lavergne. M. Lavergne fut l'orateur suivant. Il rappelle aux électeurs que pendant les onze ans qu'il a été député, ses adversaires n'ont rien de sérieux à lui reprocher, il a toujours agi honnêtement et a toujours été à son poste. Il rappelle aux ouvriers qu'il a aidé à la construction de la Manufacture de Meubles à Arthabaska, qu'il y a souscrit \$1000.00 de parts et qu'il lui a aidé à se maintenir en endossant avec les autres directeurs un billet de \$20,000.

M. de Courval n'a pas un sou d'intérêt dans cette Manufacture. Les ouvriers voient de suite quel est celui des deux qui a travaillé le plus pour la classe ouvrière.

Sir Wilfrid Laurier lui prouve sa confiance dans la lettre qu'il a adressée au Dr Garon de l'Avenir et à M. Paul Tourigny, de Victoriaville, où le Premier Ministre déclare que M. Lavergne est le candidat libéral et que son zèle pour le comté n'aurait pu être surpassé par personne.

M. Lavergne parle aussi de la disparition de M. de Courval, en 1901 alors qu'il était candidat.

Ses adversaires ont essayé de soulever la paroisse de St-Christophe contre lui avec l'affaire du pont. M. Lavergne déclare qu'il n'était pas ici quand le conseil de comté a siégé et a homologué le procès verbal de M. Chalifour, et qu'il n'a participé en aucune manière à son homologation. M. Lavergne termine en demandant aux libéraux de lui continuer la confiance qu'ils lui ont donnée pendant dix ans, confiance qu'il a méritée puisque ses adversaires n'ont rien à lui reprocher, et il demande aux conservateurs de lui aider puisqu'il n'y a pas de conservateur sur les rangs. M. Lavergne a travaillé pour son comté sans s'occuper si ce qu'on lui demandait venait d'un libéral ou d'un conservateur. Il a travaillé pour les conservateurs comme pour les libéraux puisqu'il était non seulement le député des libéraux mais le député de Drummond-Arthabaska.

Monsieur Paul-Beaudry parla après M. Lavergne. M. Beaudry s'était déjà acquis la réputation méprisante d'un grossier insulteur : il a maintenu dimanche sa réputation. Ses deux discours ont dégoûtés les gens bien pensants et intelligents dont l'impureté n'est pas le pain quotidien. A Victoriaville, des électeurs l'ont invité à se taire ou à parler d'autre chose. Ses discours zélés, Monsieur Beaudry verra avant qu'il soit longtemps que le fait, sa jalousie et la sottise suffisante dont les discours étaient pleins n'engendrent rien de bon.

M. Paul Tourigny député à la Législature de Québec remercia d'abord les électeurs de la belle majorité qu'ils lui ont donnée le 8 juin, et il profite de l'occasion pour déclarer qu'il était allé à Québec avec M. J. E. Perrault, président de la Commission scolaire de la ville d'Arthabaska, afin d'obtenir du Gouvernement une aide substantielle pour le collège de la ville d'Arthabaska, et il était heureux de dire que grâce aux efforts du président et aux siens, le Gouvernement local avait accordé pour le collège d'Arthabaska une somme de \$1500.00 pour la reconstruction de la couverture du collège. M. Paul Tourigny donne lecture de la lettre que Sir Wilfrid Laurier lui a envoyée et où le Premier ministre demande à ses amis et aux amis du Gouvernement de voter en faveur de M. Lavergne et qu'il ne peut pas reconnaître la candidature de M. de Courval. M. Tourigny se dit heureux de donner son appui à M. Lavergne, d'abord parce que le chef du Gouvernement Sir Wilfrid Laurier se déclare satisfait de lui et déclare que c'est l'homme qu'il veut voir retourner en Chambre, et ensuite parce que les adversaires n'ont aucun reproche à faire à M. Lavergne durant les onze ans qu'il a été député.

M. Dépoas, de Montréal, débite quelques phrases en faveur de M. de Courval tantôt en se dandinant sur ses pieds et tantôt en se passant les deux bras par-dessus la tête : histoire de faire de l'escrime en public. Que voulez-vous ? quand on n'a rien à faire à Montréal, et que les clients que l'on n'a pas laissés des loirs, on peut se promener quatre à cinq semaines à la campagne pour débiter toutes sortes d'histoires en faveur d'un candidat à

qui les drogues ont joué de mauvais tours.

M. Armand Lavergne, député de Montmagny, fut l'orateur suivant. M. Lavergne dit qu'il est heureux de revoir le pays de son enfance et de serrer la main à de vieux amis. Ce n'est pas une lutte politique que l'on fait dans le comté de Drummond-Arthabaska, c'est pourquoi il est venu, content de donner son appui à son oncle, cet homme honnête à qui l'on a rien à reprocher et que l'on insulte sans raison.

Le député de Montmagny a vu M. Lavergne à l'œuvre, il suit tout le zèle qu'il a déployé pour ses électeurs, et il peut dire que pas un député n'a déployé autant d'activité que M. Lavergne. M. Armand Lavergne constate que ce n'est pas une lutte politique que l'on poursuit mais une lutte de haine à l'égard de son oncle. M. Lavergne pour refuter cette partie du discours de M. de Courval où il avait dit qu'il protégeait les ouvriers rappela qu'il y a quelques années M. de Courval obtenait un contrat pour la construction d'une ligne télégraphique sur la Côte Nord et que le Gouvernement donnait \$125.00 par mille pour planter les poteaux et poser les broches. M. de Courval donna un sous-contrat à M. Athanas Bernier, de St-Rosaire, pour construire une partie de la même ligne, et au lieu de donner à M. Blanchet la somme de \$125.00 par mille tel qu'il recevait du Gouvernement, M. de Courval ne donna que \$50.00 par mille, empêchant \$75.00 par mille, faisant un profit net de \$75.00 par mille sans toucher à la ligne.

Peut-on appeler cet homme un protecteur d'ouvrier ?

M. Armand Lavergne fait un vibrant appel en faveur de M. Louis Lavergne et demande aux électeurs de ne pas envoyer à Ottawa un homme comme M. de Courval. M. Armand Lavergne a parlé avec beaucoup d'éloquence et l'auditoire a fort goûté son discours. Dans son discours à Victoriaville surtout, M. Lavergne a parlé très éloquemment et son discours a produit beaucoup d'effet.

Dans sa réplique à Victoriaville, M. Lavergne a réitéré à neant les assertions de M. Tanorède Marcil qui fait le tour du comté avec M. de Courval. M. Lavergne a été très applaudi. M. Marcil succéda à M. Lavergne. C'est la même histoire partout.

M. Marcil est l'ancien rédacteur du "Canard" un petit journal de Montréal qui publie des fautes. C'est une vocation comme une autre. M. J. E. Perrault parla ensuite en faveur de M. Lavergne. Il répondit à quelques mots aux insultes de M. Paul Beaudry. Il donne les raisons pour lesquelles les électeurs devraient élire M. Lavergne et M. de Courval chez lui. M. Lavergne a été un bon député, fidèle et honnête, qui a travaillé pour son comté comme pas un, et la preuve c'est que dans la présente lutte on ne lui reproche absolument rien et le chef du parti reconnaît lui-même qu'il a été élu député pour son comté et qu'il n'aurait pu être surpassé par personne.

On reproche à M. Lavergne l'augmentation du tarif des notaires. Cette augmentation n'a pas été faite par le gouvernement mais a été faite en 1907 par la chambre des Notaires, et M. Lavergne n'était plus à cette époque membre de la Chambre des Notaires ; il en était sorti en 1906 ; de telle sorte qu'on ne peut le rendre responsable de cette augmentation. Quant à la question du pont, il est certain que M. Lavergne ne s'en est aucunement mêlé. Lorsque les intéressés se sont présentés au conseil avec leur deuxième requête, le conseil n'était plus obligé de prendre en considération cette requête et pouvait la rejeter de suite sans nommer de surintendant. Au lieu de cela le conseil a nommé un surintendant qui a dressé un procès-verbal mais ce n'est pas la faute de M. Lavergne ni de M. Perrault si le conseil de St-Christophe a été conseillé de nommer un surintendant au lieu de rejeter la requête de suite. De plus le pont ne coûte à la Corporation de St-Christophe que la somme de \$1100.00, cette paroisse ayant reçu une aide de \$600.00. Cette somme de \$1100.00 est peu de chose, mais le plus lourd fardeau provient du procès qui a coûté \$2500.00. Ce procès a été intenté à la Corporation du comté et aux intéressés par la corporation de St-Christophe elle-même, et M. Lavergne pas plus que M. Perrault ne peuvent être responsables de ce procès, car ce ne sont pas eux qui l'ont initié. M. Perrault rappelle que M. de Courval est toujours ou presque toujours absent pour faire ses arpentages, et même dans ces derniers temps toutes ses propriétés étaient en vente. M. Perrault cite aussi une phrase du procès que M. Blanchet a dit intenté à M. de Courval pour se faire payer des dommages qu'il lui a causés lors de la construction de la

ligne télégraphique sur la côte nord. Par son contrat avec M. Blanchet M. de Courval s'était engagé de payer les dommages à Blanchet si celui-ci en éprouvait par le retard dans la livraison des matériaux. Blanchet éprouva des dommages et les réclama de M. de Courval. Celui-ci ne le payant pas, Blanchet fut obligé de le poursuivre et l'une des défenses de M. de Courval demanda le renvoi de la demande en dommage de Blanchet vu que cette demande en dommages était prescrite par deux ans. Voilà l'homme qui protège les classes agricoles et ouvrières. Malheureusement pour lui la cour n'a pas admis son plaidoyer de prescription et il a été condamné à payer \$1665.00 de dommages.

L'assemblée de Ste-Hélène fut présidée par M. Napoleon Compagnon, celle de St-Norbert par M. Achille Gagné, celle d'Arthabaska par M. William Carignan, ex-maire de Victoriaville par M. Paul Tourigny et M. Landry Rhault, celle de Tingwick par M. Beaudry, celle de Ste-Elizabeth par M. Prince ex-maire et celle de St-Albert par M. Antoine Gosselin, secrétaire-Trésorier.

M. Lavergne a été partout bien accueilli et sa victoire du 26 octobre ne fait absolument aucun doute.

M. J. E. Girouard accompagnait M. Lavergne à Ste-Hélène et à St-Norbert. M. Girouard a été bien accueilli et il a su démontrer dans un excellent discours que les électeurs devaient élire M. Lavergne et non M. de Courval. C'est M. Henri Jodoin qui accompagnait M. Lavergne à Ste-Elizabeth et à St-Albert. M. Jodoin est un excellent orateur et son discours a produit beaucoup d'effet. MM. Jodoin et Girouard continueront d'accompagner M. Louis Lavergne avec M. Perrault.

L'Union St. Joseph

Nous reproduisons du Progrès, de Windsor Ont :

Dimanche dernier avait lieu aux salles de la C. M. B. A. une assemblée publique de la branche 89 de l'Union St-Joseph du Canada. Cette assemblée convoquée dans le but de permettre aux deux délégués de la société, à la session fédérale, qui vient justement de clore ses délibérations à Ottawa, de rendre compte de leur mandat, fut splendide sous tous les rapports. Malgré une chaleur suffocante, grand nombre de dames et Messieurs avaient répondu à l'invitation. A la demande du président de la société, Mr. Ladouceur, l'hon. M. J. O. Reaume fut appelé à présider l'assemblée. Après quelques remarques fort bien inspirées sur le but de l'assemblée, Mr. le président appela Mr. Pacaud. La nouvelle du succès obtenu par la délégation avait transpiré, et Mr. Pacaud fut reçu avec enthousiasme. Avec la verve qu'on lui connaît, il commença par donner une esquisse de la Capitale du Canada ; du caractère si courtou de sa population de 80,000 âmes, puis passa en revue, les événements qui se passent chaque jour depuis son arrivée à Ottawa, le 15, jusqu'à son départ le 22 au soir. Les griefs de la Branche locale furent presque tous entendus avec succès, les nombreux et importants amendements du Code, les changements à l'Exécutif, la situation financière de la société, la réorganisation de son administration sur des bases d'affaires ; le résultat de l'investigation du comité d'enquête sur la construction du superbe bloc à Ottawa, etc, furent tour à tour présentés à l'assemblée.

Mr. Pacaud parvint à ses remarques d'allusions aux succès de ses compatriotes qu'il eut le plaisir de rencontrer. Ses remarques à l'égard de la belle position que le Dr. Parent, enfant d'Essex, avait su acquérir à Ottawa, fut fort goûté de l'auditoire. Mr. Pacaud termina en faisant une peinture du patriotisme éclairé de la délégation qui souleva l'enthousiasme général.

M. F. X. Chauvin, suivit son collègue dans une improvisation magnifique qui fut fort admirée. Il fit ressortir avec force, le beau mouvement national auquel l'Union St. Joseph avait donné lieu, et fit une revue des travaux de la session d'une manière qui impressionna vivement son auditoire.

Les dernières paroles du jeune orateur étaient encore saluées d'applaudissements lorsque l'hon. J. O. Reaume demanda à M. Alf. St. Onge, de bien vouloir donner expression à l'appréciation de la société St. Joseph des services rendus par ses délégués à Ottawa. M. St. Onge répondit en donnant lecture de l'adresse suivante :

A MESSIEURS
G. PACAUD ET F. X. CHAUVIN,
DÉLÉGUÉS À LA SESSION
FÉDÉRALE D'OTTAWA.

Messieurs,
Au moment de votre retour de la Session Fédérale tenue à Ottawa, le 15 août dernier, la cour 89 de l'Union Saint Joseph du Canada croit de son devoir de vous faire l'expression de sa haute reconnaissance pour la délicatesse, l'habileté et le tact dont vous avez fait preuve dans la défense non seulement des intérêts particuliers de la branche qui vous avait confié cette mission, mais aussi ceux de toute notre chère association.

Cette branche, dont vous êtes membres tous deux, savait qu'en se faisant représenter par vous, elle choisissait l'occasion opportune de monter en qu'à Windsor comme partout ailleurs, la race canadienne-française compte parmi elle, des hommes d'élite, des hommes dont les capacités intellectuelles sont à la hauteur de toutes les circonstances.

La cause de l'Union Saint Joseph du Canada ne pouvait pas être placée entre meilleures mains. Nous vous sommes particulièrement redevables pour la bannière que vous avez obtenue. Cette justice à notre égard, aurait sans doute été encore déferée, sans votre intervention habile et tenace. Nous sommes heureux de constater que la plupart de nos griefs ont été reconnus et remédiés. Il fallait votre influence diplomatique pour réussir à obtenir ce dont nous désespérions déjà. Nous vous offrons donc nos sincères remerciements, en même temps que nos chaleureuses félicitations.

La cause canadienne-française de Windsor et d'Essex en général, a besoin de défenseurs et de soldats généreux. Nous comptons donc, dans quelque sphère que vous puissiez être, sur vos services, qui jusqu'à maintenant ont été signalés.

M. Pacaud, nous profitons de l'occasion pour vous dire que la nationalité canadienne française d'Essex toute entière, salue en vous un cœur généreux et une âme dévouée.

La langue française doit se conserver à votre parole éloquent et à vos luttes incessantes.

Sur la scène parlementaire comme sur les tréteaux publics, vous avez été le défenseur zélé des droits Canadiens Français. Nous vous sommes hautement reconnaissants.

Nous tenons aussi à offrir à notre jeune délégué, M. Chauvin, une égale expression de reconnaissance.

Nous regrettons d'apprendre que l'Exécutif facile dans ses promesses de vous donner la rédaction du "Prévoyant", mais nous avons raison de croire que lorsque mûre considération de la chose sera faite, que l'Exécutif verra qu'il est dans les meilleurs intérêts de la St-Joseph, de tenir sa promesse si solennelle, faite par l'intermédiaire de ses principaux officiers.

Mr. Poitras, avocat et homme des Lettres de Montréal, fut remarqué par le président et invité à dire quelques mots. M. Poitras se rendit à l'invitation, et captiva son auditoire par un petit bijou de discours. Ce Monsieur qui parle avec une grâce toute française, et un esprit tout gaulois, dit tourner la tête à plus d'une jolie fille présente, par toutes les jolies choses si bien tournées, comme si heureusement inspirées, qu'il leur adressa.

M. Poitras exprima son agréable surprise de voir un groupe si considérable de compatriotes dans Essex, et que ce groupe bien qu'isolé avait su conserver avec tant de pureté et sa langue et ses glorieuses traditions.

Melle Janisse fille de notre concitoyen si bien connu, M. Francis Janisse, charma l'auditoire par quelques jolis morceaux sur le piano qu'elle touche avec toute la sûreté de l'artiste, et l'assemblée se dispersa emportant un bien heureux souvenir de cette réunion.

AUTRE OPINION

M. Armand Lavergne s'est intéressé au cas du candidat de Courval. Il est allé voir le docteur Gastonguay, spécialiste distingué de Québec.

Or le bon docteur a avoué bien franchement qu'il avait signé le certificat en question parce qu'il ne compromettrait pas les savants docteurs, et que Poulin de Courval, le candidat, n'avait jamais été drogué de sa vie.

Pas n'est besoin d'ajouter qu'il riait à gorge déployée en disant cela M. Lavergne.

NAISSANCES

A St-Christophe le 25 du courant, l'épouse de M. Napoléon Paquin, deux filles. Parrains et marraines M. et Mme Alphonse Laroche et M. et Mme Wilfrid Boislard.

L'ancien magasin Ouellet à louer, 35 pieds carrés. Fournaise, lumière électrique, aqueduc. Pourrait se déviser en quatre ou six appartements. Ferait bien pour un restaurant. Il y a de plus une cours & des dépendances.

S'adressez à
J. B. Ouellet.

La Vigauine
est supérieure à l'eau de javelle ; elle n'a pas sa pareille pour blanchir le linge de toute ou de coton et enlever les taches de fruits, thé, etc, etc.

Remarque-la à votre Epicerie.
G. VIGAUD, Manufacturier, 718 à St-Norbert, Montréal.

AGNEZ \$2000
par semaine
Nous avons quelques positions vacantes pour un article qui se vend à vue dans chaque maison. Pas en vente chez les marchands. Vous pouvez facilement vous faire \$2000 par semaine. Récrivez pour plus amples informations avant mercredi prochain à
The H. H. Company, Dept. A, No 207, rue St-Jacques, Montréal.

ENCRE DE CHINE, pour marquer le linge, à vendre au bureau de l'UNION DES CANTONS DE L'EST.

Tonique, Apéritif, Reconstituant
Le Vin des Carmes
Le plus ancien des Vins Médicinaux

est prescrit avec le plus grand succès par la Profession Médicale dans les cas d'Anémie, Manque d'Appétit, Dyspepsie, Irrégularités des fonctions sexuelles. Recommandé aux Convalescents des Fièvres et de toutes les maladies débilitantes.

Généralement adopté dans les Hôpitaux

LES SŒURS DE LA CHARITÉ DE QUÉBEC.

Dépôtaires Généraux : A. TOUSSAINT & CIE, Québec

Une Session
De la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district d'Arthabaska, se tiendra au Palais de Justice, en la ville d'Arthabaska

JEUDI, LE VINGT-DEUXIÈME JOUR D'OCTOBRE PROCHAIN, À DIX HEURES DU MATIN.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne aussi avis à tous les Juges de Paix, Cornets et Officiers de la Paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

P. L. TOUSSAINT, Shérif.
Bureau du Shérif, Arthabaska, 1er octobre 1908.

Vente par le Shérif

C. S. A. No. 148. Justinien Bouchard Contre Zoel Bouchard.

Le No 266 du Line Rang de Blandford, et le No 26 D du douzième rang, dit canton, tel que mentionné au cadastre, avec bâtiments.

Vente à la porte de l'église de St-Louis de Blandford, le 7 octobre 1908, à 11 hrs A. M.

P. L. TOUSSAINT, Shérif.
29 Septembre 1908.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 6 novembre 1908, pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années six fois par semaine, aller et revenir, entre Plessisville et St. Pierre Baptiste, à commencer le 1er décembre, prochain.

On pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formulaires de soumission aux bureaux de poste de Plessisville, St. Pierre Baptiste, Chandonnet, Savoie, Pélégon, et Mailhot et au bureau de l'inspecteur des postes à Québec.

Ministère des Postes, Division des Contrats de la Malle, Ottawa, 21 sept. 1908.

G. C. ANDERSON, Surintendant.

Le ministre des travaux publics recevra jusqu'à 4.30 p. m., vendredi, 16 octobre 1908, des soumissions pour la construction d'un arsenal, à Joliette, P. Q., lesquelles devront être cachetées, adressées au sousigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour Arsenal, Joliette, P. Q."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formulaires de soumission au ministère des travaux publics, Ottawa, Ont., et au s'adressant au gardien du bureau de poste, à Joliette, P. Q.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministre fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chaque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'élévé ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur ne signe la soumission aura été acceptée refusé de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chéquons dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront renvoyés.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, NAP. TESSIER, Secrétaire.

Ministère des travaux publics, Ottawa, 28 septembre 1908.

N.B.—Le ministre ne reconnaît aucune obligation pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

Terre à Vendre

Cinquante acres de terre en culture sur le vingt-neufième lot du huitième rang de Tingwick, à un demi mille du bureau de poste de Trout Brook, de la frangerie et des magasins, la terre est d'excellente qualité, avec les bâtiments. Prix \$9000.00.

S'adresser à
NORMAN THURBER, Trout Brook, Ou à Lavergne & Garneau, Arthabaska.

Terre à Vendre

Cinquante acres de terre en culture sur le vingt-neufième lot du huitième rang de Tingwick, à un demi mille du bureau de poste de Trout Brook, de la frangerie et des magasins, la terre est d'excellente qualité, avec les bâtiments. Prix \$9000.00.

S'adresser à
NORMAN THURBER, Trout Brook, Ou à Lavergne & Garneau, Arthabaska.

Terre à Vendre

Cinquante acres de terre en culture sur le vingt-neufième lot du huitième rang de Tingwick, à un demi mille du bureau de poste de Trout Brook, de la frangerie et des magasins, la terre est d'excellente qualité, avec les bâtiments. Prix \$9000.00.

S'adresser à
NORMAN THURBER, Trout Brook, Ou à Lavergne & Garneau, Arthabaska.

Terre à Vendre

Cinquante acres de terre en culture sur le vingt-neufième lot du huitième rang de Tingwick, à un demi mille du bureau de poste de Trout Brook, de la frangerie et des magasins, la terre est d'excellente qualité, avec les bâtiments. Prix \$9000.00.

S'adresser à
NORMAN THURBER, Trout Brook, Ou à Lavergne & Garneau, Arthabaska.

Terre à Vendre

Cinquante acres de terre en culture sur le vingt-neufième lot du huitième rang de Tingwick, à un demi mille du bureau de poste de Trout Brook, de la frangerie et des magasins, la terre est d'excellente qualité, avec les bâtiments. Prix \$9000.00.

S'adresser à
NORMAN THURBER, Trout Brook, Ou à Lavergne & Garneau, Arthabaska.

Terre à Vendre

Cinquante acres de terre en culture sur le vingt-neufième lot du huitième rang de Tingwick, à un demi mille du bureau de poste de Trout Brook, de la frangerie et des magasins, la terre est d'excellente qualité, avec les bâtiments. Prix \$9000.00.

S'adresser à
NORMAN THURBER, Trout Brook, Ou à Lavergne & Garneau, Arthabaska.

Terre à Vendre

Cinquante acres de terre en culture sur le vingt-neufième lot du huitième rang de Tingwick, à un demi mille du bureau de poste de Trout Brook, de la frangerie et des magasins, la terre est d'excellente qualité, avec les bâtiments. Prix \$9000.00.

S'adresser à
NORMAN THURBER, Trout Brook, Ou à Lavergne & Garneau, Arthabaska.

Terre à Vendre

Cinquante acres de terre en culture sur le vingt-neufième lot du huitième rang de Tingwick, à un demi mille du bureau de poste de Trout Brook, de la frangerie et des magasins, la terre est d'excellente qualité, avec les bâtiments. Prix \$9000.00.

S'adresser à
NORMAN THURBER, Trout Brook, Ou à Lavergne & Garneau, Arthabaska.

Terre à Vendre

Cinquante acres de terre en culture sur le vingt-neufième lot du huitième rang de Tingwick, à un demi mille du bureau de poste de Trout Brook, de la frangerie et des magasins, la terre est d'excellente qualité, avec les bâtiments. Prix \$9000.00.

S'adresser à
NORMAN THURBER, Trout Brook, Ou à Lavergne & Garneau, Arthabaska.

Terre à Vendre

Cinquante acres de terre en culture sur le vingt-neufième lot du huitième rang de Tingwick, à un demi mille du bureau de poste de Trout Brook, de la frangerie et des magasins, la terre est d'excellente qualité, avec les bâtiments. Prix \$9000.00.

S'adresser à
NORMAN THURBER, Trout Brook, Ou à Lavergne & Garneau, Arthabaska.

Terre à Vendre

Cinquante acres de terre en culture sur le vingt-neufième lot du huitième rang de Tingwick, à un demi mille du bureau de poste de Trout Brook, de la frangerie et des magasins, la terre est d'excellente qualité, avec les bâtiments. Prix \$9000.00.

S'adresser à
NORMAN THURBER, Trout Brook, Ou à Lavergne & Garneau, Arthabaska.

Terre à Vendre

Cinquante acres de terre en culture sur le vingt-neufième lot du huitième rang de Tingwick, à un demi mille du bureau de poste de Trout Brook, de la frangerie et des magasins, la terre est d'excellente qualité, avec les bâtiments. Prix \$9000.00.

S'adresser à
NORMAN THURBER, Trout Brook, Ou à Lavergne & Garneau, Arthabaska.

LA BANQUE MOLSON
INCORPORÉE EN 1855

Capital, - - - - \$3,374,000
Fonds de Réserve - - - - \$3,374,000

Possède 65 succursales au Canada et des Agents et Correspondants dans toutes les principales villes du monde.

ON Y TRANSIGE TOUTES LES AFFAIRES GENERALES DE BANQUE
DEPARTEMENT D'EPARGNE

À toutes les succursales. L'intérêt est alloué aux plus hauts taux courants.

Succursale d'Arthabaska, Que.,
H. G. W. BADGLEY,
GÉRANT.

MANUFACTURIERS

Harnais, Colliers, Selles,
Valises, Sacs sde Voyage
Couture à chevaux,
etc., etc.

Jamontagne Limitée.
BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can.

Terre à Vendre

Une terre de 5 arpents de largeur sur la profondeur, terre bien plane, en terre franche, et une section, dans le 6ème rang de St-Albert à 25 arpents de la hauteur, et frangerie, et de la classe, à vendre à bonne condition, bonnes bâtisses, presque neuves et bien propres.

A vente privé, une bonne jument de 9 ans 1200 lbs bonnes voitures d'été et d'hiver, harnais, distributeur, hache paille.

Ménage dans la maison, et à vendre d'ici au 15 sept. courant, vente à sacrifice.

Je laisse la place pour les États.

FIS. MARCOUX, St-Albert.

Dr. P. A. Gastonguay
Elève des hôpitaux de Paris, Berlin, Vienne et Londres.

Spécialités : Maladies des femmes et des enfants.

Heures de consultation : 2 à 5 hrs. P. M. et 7 à 8 hrs. P. M.

Téléphone 1881.
59 rue St-Ursule, QUÉBEC.

Girouard & Girouard
AVOCATS

Bureau : Rue de l'Église, ancien bureau de Laurier, Lavergne & Côté.

PAUL A. BEAUDRY (L. M.)
AVOCAT
Arthabaska

Etude en face du Bureau de Poste.

ROMEO ALIE
BOURREUR
VICTORIAVILLE, P. Q.,

M. Alie se charge aussi des réparations de Meubles, etc., etc.

Spécialités : Bourrures de voitures.

Une visite est sollicitée.

HOTEL ALBION
TENU PAR
Comtois & Lavertu
PROPRIÉTAIRES
Arthabaska, P. Q.

MM. COMTOIS & LAVERTU ont le plaisir d'annoncer au public qu'ils ont acheté l'hôtel situé en face du palais de justice d'Arthabaska.

Cet hôtel qui sera remis à neuf, par les nouveaux propriétaires, offre tout le confort désirable au public et aux voyageurs.

Chambres bien meublées, grand salon, cuisine de première classe, sous la surveillance d'un chef cuisinier, liquors de choix, cigares, etc.

MM. COMTOIS & LAVERTU espèrent mériter l'encouragement du public et lui promettent satisfaction.

Une visite est sollicitée.

COMTOIS & LAVERTU,
Arthabaska, P. Q.

A. NORMANDIN
RESTAURATEUR
MARCHAND DE
FRUITS, BONS, TABAC, CIGARES, CIGARETTES, PIPES, Porte-Cigares, Porte-Cigarettes, etc.

Porte voisine du magasin H. H. Guay et de la Banque de Québec.

VICTORIAVILLE P. Q.

AVIS

Journaliers de Fermes et Domestiques.

J'ai été nommé par le Gouvernement Canadien pour placer dans le comté d'Arthabaska, les immigrants venant de France et de Belgique comme fermiers ou domestiques. Les personnes désirant des serviteurs devront me notifier par correspondance ou autrement déclarant amplement le genre de serviteur requis, le temps voulu et le salaire offert.

Le nombre d'immigrants peut ne pas être suffisant pour subvenir aux demandes, mais tout le soin possible sera mis pour obtenir l'aide requis.

LEON SAMSON,
Agent de placement du
Gouvernement Canadien,
STANFORD, Qué.

AVIS

Je donne par le présent avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par ma femme, à moins d'un écrit signé de ma main.

Donné à St-Philippe de Chester ce 25 septembre 1908.

NAP. HAMEL.

PROPOS AGRICOLES

Le soin des poules

D'après des rapports fait par la Ferme Expérimentale, on conclut que pour réussir dans l'industrie de la volaille le meilleur système de poulailler est celui qui se compose d'une loge de jour ou hangar à gratter, froid, et d'une loge de nuit, chaude, où sont placés les pondoirs et les perchoirs. Comme en cette matière, l'expérience est la meilleure école, il faut nécessairement accepter et admettre ces données. Cependant, une bonne installation n'est pas suffisante, même elle serait hors de saison si le cultivateur ne connaissait pas les meilleurs rations à fournir à ses poules. Comme pour tout autre animal, il faut du soin et un soin intelligent et minutieux. Les poulaillers froids sont excellents, disons-nous, mais à la condition que la distribution des rations variées se fasse en quantités libérales. L'air frais joint à une abondante nourriture a pour résultat de stimuler l'appétit de la poule, de procurer une bonne production d'œufs; de plus, les poules et poulettes, par suite de l'exercice qu'elles se donnent pour picorer le grain jeté dans la paille, acquièrent un degré de vitalité extraordinaire: les germes d'œufs sont vigoureux et les poulets sont robustes.

Comme moyen d'obtenir ce résultat, les éleveurs recommandent tout spécialement la ration suivante, qui permet d'utiliser les débris de la table et de la cuisine. Ces débris consistent généralement en restes de soupe, de pommes de terre et autres légumes cuits, débris de viande et de pain. On fait cuire le tout dans une marmite, en y ajoutant assez d'eau pour pouvoir délayer le grain moulu, qu'on est à même de se procurer à meilleur marché et plus commodément. Ce mélange doit se faire de telle façon, qu'il se prenne en miettes. On le distribue froid, le matin et l'après-midi, en quantité de deux livres pour quinze poules; celles-ci de moins de deux, car on a trouvé que cette pâte convient surtout à des volailles de cet âge.

À midi, on jette dans chaque loge de volailles environ douze onces d'avoine par quinze pouces, de manière à leur faire prendre de l'exercice en cherchant le grain parmi la litière qui couvre le plancher. On fournira alors bien régulièrement des choux, navets, carottes, betteraves et autres légumes, étant donné que la poule est avide de végétal.

Après midi.—Si le matin on a distribué la pâte mentionnée plus haut, on donne au volaille, dans l'après-midi: environ une once et demie à chaque volaille, jetée dans la litière, afin comme nous l'avons dit déjà, de faire prendre de l'exercice à la volaille en cherchant son grain. Il faut avoir soin de faire cette distribution assez tôt dans la soirée, surtout en hiver, et faire en sorte que les volailles, les ponduses surtout, s'en aillent au juchoir, le jobot plein.

Autre direction très importante. Faisons attention et n'oublions pas que dans un poulailler bien conditionné et bien conduit, il faut qu'il y ait toujours un approvisionnement de graviers, pour aider à écraser le grain dur, des coquilles d'huîtres concassées et de l'eau pure à boire. Qu'on ait soin de varier les rations et surtout de les distribuer bien singulièrement. Si on les prépare bien, en variant la composition, et en les distribuant à peu près aux mêmes heures, les éleveurs affirment, et ils raisonnent d'après leur expérience qu'on obtiendra une abondante production d'œufs; les poules se maintiendront en bonne santé, elles ne mangeront pas leurs œufs et ne se picoteraient pas les plumes. Une des grandes causes de maladies chez la volaille, c'est le défaut de variété dans les rations, le manque d'exercice et l'espace restreint où on les enferme trop généralement.

Dans l'hiver de 1905, hiver très froid, comme on sait, les volailles soignées comme plus haut, donnèrent le résultat ci-après: trente-cinq poules de deux ans et de trois ans, des variétés Orpington et Plymouth Rock barres, étaient logées dans un poulailler construit grossièrement et à peu de frais. Ces poules pondirent bien pendant l'hiver, et les poulets qu'on obtint au printemps se développèrent d'une façon remarquable, sans présenter le moindre indice de faiblesse.

Le Fermier de l'Annonciation.
Du Pionnier.

Après l'insuccès des médecins

Les Pilules Roses du Dr Williams ramènent un malade désespéré à la santé

"Bien que plusieurs années se soient écoulées depuis que j'ai senti la nécessité de prendre des remèdes d'une sorte quelconque, j'attribue ma bonne santé actuelle entièrement aux Pilules Roses du Dr Williams." Aiosi écrit M. Wm M. Ferguson, Saint-Jean Ouest N. B. M. 1906, continue: "Pendant des années je souffris de bronchite chronique et de débilité générale. J'avais toujours été délicat mais je paraissais affaibli à mesure que je vieillissais, et, à l'approche de l'automne, je commençais à tousser et je passais l'hiver dans la maison. Avec la venue de l'été j'étais toujours un peu mieux, mais pour revenir plus mal quand le temps était mauvais. Lors de ma dernière et de ma plus grave attaque ma toux devint plus douloureuse et j'expectorais du phlegme en quantité, et la nuit j'étais comme plongé dans un bain de sueurs froides et épaisses. Le remède du médecin soulageait ma toux durant le jour, mais il n'y avait pas d'autres améliorations, car je n'avais pas d'appétit, les transpirations nocturnes continuaient et j'affaiblissais. Je changeai de médecins trois fois, mais sans succès. Je me mis alors à prendre de l'huile de foie de morue, mais j'avais l'estomac si affaibli qu'il refusait de la garder. C'est à cette époque, alors que j'essayais de me résigner à mon sort, qu'une brochure rapportant les cures opérées par les Pilules Roses du Dr Williams fut laissée à ma porte. Bien que mes amis eussent l'idée que j'étais en consommation et bien que moi-même je me sentisse sans espoir, je décidai d'essayer les Pilules. Après en avoir pris plusieurs boîtes, tout en continuant à tousser, je me sentais beaucoup mieux sous d'autres rapports, et mon appétit revenait graduellement. Je ne fus pas seulement surpris, mais enchanté de cette amélioration et je continuai avec plaisir l'usage du remède. Après avoir en-



Les Fatigues de la Maternité

On ne sait vraiment ce qu'il faut le plus admirer chez la femme: de sa superbe vaillance ou de son endurance à toute épreuve en présence des multiples exigences de la maternité: troubles de la circulation du sang, battements de cœur irréguliers, angoisses, syncopes, troubles de l'estomac qui se surmène d'abord, puis s'affaiblit et finit par ne plus rien supporter, vomissements incoercibles, etc.

À force d'emprunter à ses propres tissus les éléments réclamés par le développement de l'enfant, elle arrive à un état d'anémie spécial caractérisée par la mollesse des chairs, la pâleur, de la bouffissure, des douleurs dans tous les membres.

Dans l'intérêt de la mère comme dans celui de l'enfant, il faut prévenir autant que possible et combattre cet épuisement en lui faisant prendre régulièrement, à chaque repas, et, chaque fois que le besoin s'en fera sentir, un verre de

VIN ST-MICHEL

le plus actif, le plus énergique des toniques, stimulant, nutritif, fortifiant sans égal.

Cet excellent vin, affiné par l'âge et associé à des extraits—soigneusement dosés—des reconstituants les plus puissants, est toléré par les estomacs les plus délicats.

BOVIN, WILSON & CIE.,

AGENTS GÉNÉRAUX, MONTREAL.

EASTERN DRUG CO. AGENTS POUR LES ÉTATS-UNIS, BOSTON, U. S. A.

prise dix boîtes les transpirations nocturnes et la toux avaient complètement disparu et je me sentais plus vigoureux. J'en pris deux autres boîtes et je me rendis compte qu'il n'y avait plus lieu de continuer le traitement, car j'étais en meilleure santé que je l'avais jamais été auparavant. Quand j'eus fini la douzième boîte je me pesai et constatai que j'avais gagné 32 livres. Comme je l'ai dit plus haut, je suis guéri de quinze plusieurs années et depuis, en aucune saison, je n'ai contracté de toux, et j'ai toujours joui d'une meilleure santé. Je crois, en conséquence, que si je suis vivant et en bonne santé aujourd'hui, c'est entièrement dû aux Pilules Roses du Dr Williams, et j'espère que d'autres bénéficieront de mon expérience personnelle."

Vous pouvez obtenir ces pilules chez votre marchand de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

VIN SHERRY
de Diez Hermanos de Jerez de la Frontera.
Les plus grands maîtres dans le monde les ont créés.
Les Marques "Parvajo", "Cordon Vert", "Cordon Rouge", "Cordon Aurore" ont leur réputation faite au Canada. Ce sont des vins de choix, classés par des experts et dont les différentes qualités sont de beaucoup supérieures à tout ce qu'il y a sur le marché.
Leur excellence a fait leur réputation.
LAPORTE, MARTIN & CIE, LTD, MONTREAL.
Distributeurs Généraux.



Le spécifique par excellence des AFFECTIONS de la GORGE, des BRONCHES et des POUMONS. 25 ans de succès constants dans le traitement de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de L'ENROUEMENT. Détruit les germes de la consommation lorsqu'il est pris au début. Agit promptement et sûrement. Convient aux jeunes enfants comme aux adultes.

EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS: 25c. LA BOUTEILLE.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

DEPART DES TRAINS DE LA GARE DE VICTORIAVILLE

TRAINS ALLANT À L'EST	
Express	5.36 hrs A. M.
Express	11.52 hrs A. M.
Accommodation	8.45 hrs P. M.

ALLANT À L'OUEST	
Express	9.06 hrs A. M.
Express	2.46 hrs P. M.
Express	9.43 hrs P. M.
Pour Trois-Rivières	6 hrs A. M.
Retour	2.30 P. M.

Pour billets et informations, s'adresser aux agents à Arthabaska Station et à Mme H. Gaudet, Victoriaville.

Taux réduits de tous les points de la Province de Québec pour le Nord-Ouest Canadien

VIA CHICAGO, ST-PAUL ET MINNEAPOLIS
A partir du 14 juin, le Grand Tronc vendra des billets de seconde classe aux prix suivants:

De Victoriaville à	
Winnipeg Manitoba	\$24.00
Emmerson Manitoba	24.00
Portage La Prairie Manitoba	25.75
Carmen Manitoba	25.75
Brandon Manitoba	26.90
Neepawa Manitoba	28.95
Vorkton Sask.	30.20
Regina Sask.	31.40
Moose Jaw Sask.	32.25
Saskatoon Sask.	34.75
Prince Albert Sask.	35.75
Battleford Sask.	36.65
Vermilion Alta.	38.85
Edmonton Alta.	41.45
Airdrie Alta.	41.4

Ne pas oublier que le Grand Tronc a une voie double de Montréal à Chicago, et que vous avez le choix de 7 lignes différentes de Chicago à St-Paul. Pour plus d'informations adressez-vous à tout agent du Grand Tronc.

INTERCOLONIAL RAILWAY

CHANGEMENT GÉNÉRAL D'HORAIRE
LE ET APRÈS DIMANCHE, le 28 juin 1906, les trains quitteront la gare de Lévis comme suit, savoir:

12.00 (Minuit).—Express de nuit pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours, excepté le samedi. (Chars d'ortoirs.)

12.10 a. m. (No 200).—Ocean Limited, pour Halifax et St-Jean, tous les jours excepté le dimanche. Chars d'ortoirs et à dîner.

2.10 a. m. (No 199).—Ocean Limited, pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours, excepté le lundi. Chars d'ortoirs.

7.45 a. m. (No 194).—Express local, pour Rivière-du-Loup et Campbellton. Tous les jours, excepté le dimanche.

12.45 p. m. (No 38).—Express Maritime pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours. Les lundis, ce train n'est que de la Rivière-du-Loup. Chars d'ortoirs et à dîner.

1.02 p. m. (No 152).—Express de jour pour Murray Bay, Rivière-du-Loup, Cacouna et Petit-Métis, tous les jours, excepté le dimanche. Chars d'ortoirs et à dîner.

4.10 p. m. (No 153).—Express local pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours, excepté le dimanche. Chars d'ortoirs et à dîner.

5.00 p. m. (No 48).—Express local pour Rivière-du-Loup, tous les jours, excepté samedi et dimanche.

5.20 p. m. (No 34).—Express Maritime pour Halifax et St-Jean, tous les jours, excepté le samedi. Samedi, le train ne se rend qu'à la Rivière-du-Loup. Chars d'ortoirs et à dîner.

VOITURES A VENDRE

M. Antoine Paradis, charbonnier bien connu, de Plessisville, Somerset, comté de Mégantic, a à vendre dans le moment

800 VOITURES

d'été de toutes sortes, Buggies à un et deux sièges, Concoirs, Voitures de Familles, etc

Toutes ces voitures sont bien finies et sont à vendre à bon marché. L'établissement de M. Paradis est le plus considérable qu'il y ait dans les Cantons de l'Est et la réputation de son ouvrage n'est plus à faire. Toutes les voitures qui sortent de cette boutique sont solides, élégantes et bien finies.

Allez faire une visite à l'établissement de M. Paradis avant d'acheter ailleurs. Deux charrettes rouleront de l'ouvrage à la boutique de M. Paradis en s'adressant à M. Paradis, Plessisville, 4 avril 1901.

ANTOINE PARADIS
Manufacturier

NOYER NOIR
—MEUBLE A VENDRE S'adresser à l'Union des Contons de l'Est.

BARDEAUX DE CEDRE

Bardeaux de Cèdre de qualité supérieure

La production annuelle de nos moulins est de **100 MILLIONS**, donc nous pouvons assurer notre clientèle de pouvoir toujours exécuter leurs commandes avec diligence.

AUTRE SPÉCIALITÉ:

Planche d'Épinette planée et embouvetée.

Adressez:

THE METIS LUMBER COMPANY,
PRICE,

Co. de Rimouski, P. Q.

A. BEAUCHESNE

FERBLANTIER-PLOMBIER
MARCHAND - DE - FER
ARTHABASKA

Vu l'augmentation considérable de mes affaires, et pour rencontrer les demandes de tous les jours, j'ai beaucoup agrandi mon établissement, pour me permettre de donner satisfaction au public.

Je désire en même temps faire connaître au public que j'ai ouvert un

MAGASIN DE FER EN DETAIL

Le public trouvera à mon magasin toutes les Ferronneries de tablettes, et tous les autres articles qui entrent dans la ligne de Ferronnerie, tel que Peintures, Vernis, Huiles, Mastic, etc.

Je continuerai comme par le passé le commerce de Ferranterie et Plomberie, et vous trouverez toujours mon STOCK AU COMPLET.

Poêles de Cuisine, Un assortiment considérable et varié dans tous les goûts. Venez voir, ça vaut la peine.

Une visite est sollicitée.

10 nov. 1904—1a

LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE

(CI-DEVANT BUTEAU & PROULX)

MANUFACTURE DE

ENGINS, BOULLOIRES, MOULINS A BATTRE, MOULINS A BARDEAU, MOULINS A SCIE ET A BARDEAU POMPES, CHARRUES, POELES, EVIERS, VAISSEAUX EN FONTE, etc., etc.

Réparations de tous genres

Les seuls manufacturiers au Canada du célèbre

ARRACHÉ-PIERRES

Patenté par J. V. MONFETTE, en et brev 1897

Conditions Libérales

JOSEPH AUDET

Peintre décorateur

A VICTORIAVILLE

Marchand de Tapisseries, Peintures, Huiles Vernies, Vitres. Décorations d'Eglise Dorure Peinture décorative et d'ornementation.

Posage de Tapisseries, Posage des Vitres Imposition des Bois et Marbres Encadrement de Tapisseries, Gravures Goues, etc.

Réparation des Meubles et en général tous les ouvrages du Peintre et du Tapisserie décorateur.

Spécialité:

Peintre d'enseigne.

JOSEPH AUDET
Peintre décorateur,
Victoriaville.

HOTEL PLAISANCE

EN FACE DU COLLÈGE
EDMOND PERRAULT
PROPRIÉTAIRE
Arthabaska, P. Q.

Ce vaste et magnifique hôtel situé dans un endroit charmant, au centre des affaires est le rendez-vous du public voyageur. On y trouve tout le confort désirable. L'aménagement y est du dernier goût. Les chambres sont spacieuses et éclairées à l'électricité.

SALLES D'ÉCHANTILLONS, EXCELLENTE CUISINE, LES MEILLEURES LIQUEURS CIGARES DE CHOIX, ETC. ETC
soit 02.—1 a.

Z. DUCHARME

MARBRER
VICTORIAVILLE

Ouvrages en marbre et en granit, Monuments, Épitaphes et Potreaux pour l'entourage des lots, etc. Une visite est sollicitée.

Docteur W. LaRoche

Médecin - Chirurgien
WARWICK, P. Q.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCAT.

L. R. LAVERGNE

Avocat
ARTHABASKA

L. R. LAVERGNE, LL.B.
Ancien Bureau de LAURIER, LAVERGNE & COTE, rue de l'Eglise.

PERRAULT & PERRAULT

AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.

Bureau: Rue de l'Eglise.
J. E. PERRAULT GUSTAVE PERRAULT

WALSH & POISSON

Avocats
ARTHABASKA, P. Q.

J. F. WALSH, B. A.
JULES POISSON, M. L. L.

Bureau: En face du Bureau de Poste

P. A. B. FEENEY, B. A. M. B.

[NOTAIRE]

STANFOLD, P. Q.

ASSURANCE VIE ET FEU

Ancien bureau de J. A. HEDERT.

C. A. GAUVREAU

NOTAIRE

Agent de la Cie d'Assurance la "Queen"

STANFOLD

A. L. DUFRESNE

INGÉNIEUR CIVIL

Arpenteur Provincial et fédéral.

Membre de l'Association des Ingénieurs Civils du Canada

SOLICITEUR DE BREVETS

Bureau: 551 rue King.

SHERBROOKE, P. Q.

Téléphone Bell 349, Téléphone Skinner, No 60.